



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Diane Lemieux	I
Élection du vice-président, M. Claude Bachand	I

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
Mme Diane Lemieux, présidente de la commission

M. Sylvain Pagé
M. Jean-Pierre Paquin

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Élection de la présidente et du vice-président

(Quinze heures vingt-huit minutes)

Le Président (M. Bissonnet): Je déclare ouverte la séance de la commission de l'économie et du travail. Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale, hier, a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Je suis prêt à recevoir des postes pour le poste de président. M. le député de Labelle.

Élection de la présidente, Mme Diane Lemieux

M. Pagé: Oui, M. le Président, j'ai l'honneur et le grand plaisir de présenter la motion suivante:

«Conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, que la sympathique et charmante députée de Bourget, Mme Diane Lemieux, soit élue présidente de la commission de l'économie et du travail pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Alors, votre proposition est déposée. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que la proposition est adoptée? Adopté. Je déclare donc la députée de Bourget présidente de la commission de l'économie et du travail. Je lui souhaite un excellent mandat et je lui cède le fauteuil.

Élection du vice-président, M. Claude Bachand

La Présidente (Mme Lemieux): Alors, merci, merci de cette confiance, et ce sera, je crois, un grand plaisir de présider cette commission. Je suis donc prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

M. Paquin: Oui. Jean-Pierre Paquin, député de Saint-Jean. Conformément à notre règlement, Mme la Présidente, j'aimerais proposer mon confrère député d'Arthabaska, Claude Bachand.

La Présidente (Mme Lemieux): Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Lemieux): Est-ce que, du côté du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Lemieux): Je déclare donc le député Claude Bachand, d'Arthabaska, vice-président de la commission de l'économie et du travail. Donc, je comprends que les travaux de la commission de l'économie et du travail sont ajournés sine die. Voilà.

(Fin de la séance à 15 h 30)